

FONDATION DES LIONS DE FRANCE



JE DONNE & J'AGIS
POUR TRANSFORMER DES VIES



www.fldf.fr



« Nous, Fondation des Lions de France, **aspirons à**

- être au service des Lions Clubs de France,
- promouvoir et financer les actions soutenues ou portées par eux,
- et à travers les projets des clubs Lions, servir notre communauté. »

FONDATION
DES LIONS DE FRANCE

30
ANS 1989 | 2019

FONDATION
DES LIONS DE FRANCE



Statutairement, la Fondation des Lions de France est composée de :

- 8 membres Lions 4 élus et 4 cooptés pour 6 ans
- 4 membres de droit, représentants des Autorités de tutelle :
 - les Ministères de l'Intérieur, des Finances, des Affaires Sociales,
 - l'Académie des Sciences Morales et Politiques

qui constituent le Conseil d'Administration

1 correspondant représente la Fondation dans chaque District du DM 103

Statutairement, la Fondation des Lions de France a pour but de promouvoir et de soutenir des actions de club pour

- **la prévention de la cécité et l'aide aux malvoyants,**
- **l'aide aux malentendants,**
- **l'aide aux handicapés,**
- **l'aide aux personnes âgées,**
- **l'aide à la jeunesse en difficulté.**

Et d'une façon générale d'aider les personnes souffrantes



Jeunesse



Handicap



Vue



Audition



Personnes
agées

Comment sont utilisés les fonds ? Quelques exemples



JEUNESSE

- soutien aux Jeunes Sapeurs Pompiers
- Illettrisme - boîtes à livres
- édition d'un livre pour enfants déficients intellectuels
- soutien de jeunes musiciens



HANDICAP

- financement d'une imprimante braille pour une bibliothèque enfantine,
- handisport : soutien aux champions handisport, Marie Amélie Lefur (athlétisme), Thibault (équitation)



VUE

- bus de la vue, Marseille,
- financement de chiens guides pour l'association Handichiens



PERSONNES ÂGÉES

- création d'un jardin thérapeutique
- SÉRÉLA, une semaine de répit pour les aidants familiaux des malades atteints d'Alzheimer.



AUDITION

- achat de prothèses auditives

NOTRE VOLONTÉ

- Financer des projets de clubs
- Développer le nombre de projets soutenus
- Vous aider à optimiser vos actions



Pour cela,

**nous avons besoin de plus de ressources
et plus de dons, plus de donations, plus de
legs**

Ouverture et gestion d'un compte de club à la Fondation des Lions De France

Ouverture d'un compte de club

- Sur simple demande signée du Président ou du Trésorier envoyée par courrier à
Fondation des Lions de France – 141-145 rue Raymond Losserand – 75005 PARIS
Ou par mail : contact@fldf.fr

Versements de fonds sur le compte de club

- En utilisant le bordereau de versement qui vous sera adressé après l'ouverture du compte (disponible sur le site internet de la Fondation : www.fldf.fr)

Disponibilité des fonds

- Les fonds sont disponibles à tout moment, sous un délai de 5 jours ouvrés sur simple demande écrite et signée du président ou du trésorier du club.

Gestion des comptes

- La gestion du compte est assurée par la Fondation sans aucun frais.
- 1 arrêté du compte est adressé par mail au président de chaque club vers le mois de mars et au trésorier vers le mois de Juillet, sur les adresses figurant dans le fichier de l'annuaire du DM 103 France.
- Les clubs ne perçoivent pas d'intérêts sur les fonds versés sur leur compte.

Quels sont les critères d'attribution d'une subvention ?

Quel montant ?

- La subvention est de 10% ou 20% du budget total du projet – Sauf pour les nouveaux clubs et les grands partenariats pour lesquels les modalités sont définies par convention (VPA, Se.Re.La, BS/ADV)
- Le projet doit obligatoirement être mené à bien

Qui décide ?

- Les membres du Bureau de la Fondation après analyse des dossiers présentés par les clubs et validés par les correspondants de la Fondation, par le chargé des subventions (sauf pour les partenariats)

Sur quels critères ?

- Le projet doit correspondre aux objectifs de la Fondation
- Autre critère ? Compte à la Fondation



Jeunesse



Handicap



Vue



Audition



Personnes
agées

Délai

- Entre 4 et 6 semaines

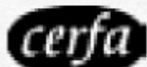
Déductions fiscales de 66 % sur l'I.R.P.P.,
limitées à 20% des revenus imposables

don de **100€** → dépense réelle de **34€**

Déductions fiscales de 60 % sur l'I.S.,
limitées à 5 /1000 du chiffre d'affaires Hors Taxes

Déductions fiscales sur l'I.F.I., **75% du don**
(maximum 50.000 €)

La Fondation délivre directement au donateur un
Reçu Fiscal à annexer à la déclaration de revenus
(possibilité de dons en ligne avec
délivrance de Cerfa automatisée)



N° 11580*03

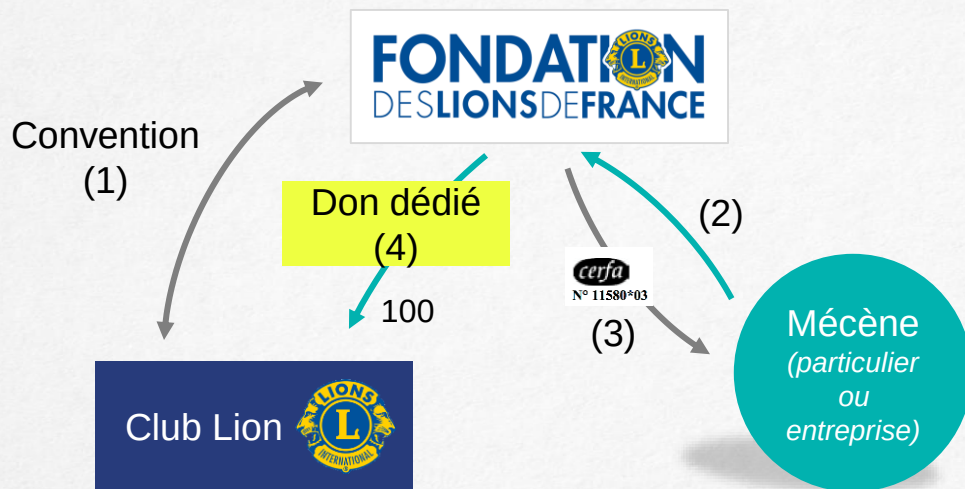
Défiscalisation, plus de détails

Donations de biens meubles et
immeubles dans les formes légales et par acte
notarié : **exonération des droits de mutation**

Legs dans les formes légales et par acte
notarié : **exonération des droits de mutation**

Cession d'usufruit temporaire
dans les formes légales et par acte notarié :
**évite le paiement de l'I.R.P.P. et des
prélèvements sociaux**

La procédure de dons dédiés ou comment donner pour un projet de son club



1. Signature d'une convention entre le club et la Fondation avec création d'un **compte spécifique (DD)**
2. Dons versés à la Fondation (mini 30 €)
3. Émission d'un CERFA
4. Reversement de la somme au club

2015 – 2018

- Agir pour la lecture-Vaincre l'illettrisme (Boîtes à livres)
- PPLV
- SE.RE.LA
- VPA

2019 –

- BS / ADV (Victor)
- Apprentissage (JV2019) (300 000 euros sur 3 ans)
- VPA

Merci.

FONDATION
DES LIONS DE FRANCE



18 janvier 2019
V6L

www.fldf.fr

